

En 1947, il remplit la fonction de Président de la Première Commission (questions politiques) de l'Assemblée générale des Nations Unies, au cours de la session spéciale qui eut lieu du 28 avril au 15 mai en vue d'étudier la question palestinienne. Il fit partie également de la délégation canadienne qui prit part à la deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New-York, de septembre à novembre 1947.

Le premier ministre, M. King, a annoncé le 10 septembre 1948 que M. Pearson devenait membre du cabinet à titre de secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

M. Pearson a épousé Maryon Elspeth Moody, de Winnipeg, en 1925; il a deux enfants, Geoffrey Arthur Holland et Patricia Lillian.

LE HAUT COMMISSAIRE DU CANADA A TERRE-NEUVE

Le premier ministre a annoncé le 1^{er} septembre la nomination de M. Charles J. Burchell, C.R., au poste de haut commissaire du Canada à Terre-Neuve. Né en Nouvelle-Ecosse et membre éminent du barreau de cette province, M. Burchell est bien connu à Terre-Neuve où il a déjà été pendant trois ans haut commissaire du Canada. Il occupera de nouveau ce poste jusqu'à ce que Terre-Neuve fasse partie du Canada. Il succède à M. J.S. Macdonald, maintenant ambassadeur du Canada au Brésil.

M. Burchell a aussi représenté le Canada au même titre dans d'autres pays du Commonwealth. En novembre 1939, il fut nommé haut commissaire du Canada en Australie et occupa ce poste pendant deux ans avant d'être envoyé à Terre-Neuve. Après son départ de Saint-Jean en 1944, il fut pendant un an et demi haut commissaire en Afrique du Sud. En novembre 1945, il retourna à l'exercice de sa profession d'avocat à Halifax.

M. Burchell a représenté le Canada à plusieurs conférences internationales. En 1931, il assista à la Conférence de l'Institut des Relations du Pacifique, à Changhaï, et en 1933 et 1938 il fit partie de la délégation du Canada aux première et deuxième Conférences sur les relations au sein du Commonwealth britannique. En 1929, il était membre de la délégation du Canada à la Conférence sur l'application des lois des Dominions, dont le rapport sert de base au Statut de Westminster.

Le nouveau haut commissaire à Terre-Neuve possède une vaste expérience des affaires officielles et connaît à fond le système de gouvernement canadien et son fonctionnement.
